



Question écrite 21/36 de Marc Cools sur un passage piéton à créer à l'arrêt Pasteur.

Cela fait depuis plus de deux ans que le Comité des Coopérateurs et Locataires de Cobralo demande la création d'un passage piéton à hauteur de l'arrêt Pasteur av de la Gazelle desservi par les bus 37 et 43. La création de cet arrêt est-elle envisagée par le Collège et dans quel délai ?

Réponse:

Nous avons effectivement reçu une demande pour la création d'un passage pour piéton à hauteur de l'arrêt mais la configuration actuelle ne nous permet pas la matérialisation d'une telle mesure vu l'absence de trottoir.

La rue Engeland a fait l'objet d'un important réaménagement mais le tronçon concerné était situé légèrement en amont de cet arrêt de transport public.

Il serait utile de poursuivre le réaménagement vers l'aval pour clarifier la situation de l'accès asphalté inutilisé vers Sciensano (qui se trouve en domaine public). Cela permettrait de translater l'arrêt de bus du sens montant en dehors du virage, de construire un trottoir du côté de Sciensano et de trouver la place pour un passage piéton. La date de ces travaux n'est pas encore connue.

Question écrite 21/35 du conseiller Jérôme Toussaint concernant : Cyber risques et cyber attaques.

On en parle moins mais les administrations publiques (maison communale, collectivités,...) sont également les cibles privilégiées de menaces et/ou attaques informatiques réelles.

Sur base de ce constat, j'aurais voulu savoir ce que notre commune a mis en place pour assurer sa sécurité informatique (présente et à venir) ? Est-ce que notre personnel administratif est par exemple sensibilisé voire spécifiquement formé afin d'adopter les règles de cybersécurité indispensables à la bonne continuité des services (étant donné que l'humain est très souvent la porte d'entrée première des hackers de tous bords) ?

En vous remerciant déjà pour vos réponses,

Réponse :

En termes de cybersécurité et de prévention des risques liés, l'administration communale et le service des Nouvelles Technologies se basent sur trois piliers.

Le premier étant l'infrastructure. Dans le cadre du projet U, l'administration communale s'équipe de deux data centers fonctionnant en redondance. Cette configuration doit permettre la continuité du service dans le cas où un data center serait mis hors service, indépendamment de la cause. Cette infrastructure se complète de deux fibres optique également indépendantes.

De plus le passage de l'architecture actuelle « client-server » vers la future architecture VDI (Virtual Desktop Infrastructure) participera à renforcer notre sécurité informatique grâce à la gestion centralisée des applications et des accès aux bases de données pour l'ensemble du parc informatique. Dans cette configuration, seul le service NT installera les applications nécessaires aux services communaux, après les avoir validées et configurées.

De nouvelles règles d'accès aux outils informatiques seront également d'application pour les utilisateurs après notre déménagement. Citons l'obligation d'utiliser des mots de passe complexes ou la mise en place d'une authentification multifacteur (ou MFA).

Sans attendre le déménagement et le basculement sur cette nouvelle infrastructure, notre Commune se dote depuis plusieurs années déjà d'outils de défense contre les attaques informatiques. C'est le cas de l'investissement dans le firewall Check Point qui compte parmi les plus fiables du marché. Cette mesure s'est montrée à la hauteur de nos attentes puisque aucune attaque n'a pu aboutir à ce jour. Par ailleurs, les PC (fixes et laptops) sont équipés d'un antivirus de 4^e génération, reposant sur des logiques auto-apprenantes lui permettant d'enrichir au quotidien ses capacités de réaction aux attaques virales. Nous avons étendu cette possibilité aux tablettes et smartphones en usage dans l'administration. Le télétravail est soumis aux mêmes règles de sécurité que le reste de l'infrastructure et grâce au VDI, un portable télétravail perdu ou volé n'entraîne aucun risque de sécurité ou de perte de données.

Le deuxième pilier est constitué par les connaissances de nos techniciens IT. L'équipe se tient au courant des derniers développements et bénéficie d'une formation régulière en la matière. Elle peut également s'appuyer sur les compétences du DPO (Data Protection Officer), spécialiste en la matière.

Le troisième pilier regroupe tous les utilisateurs de notre infrastructure. Notre mission, en ce qui les concerne, est de les conscientiser par rapport aux bonnes pratiques de cyberprévention, notamment lors de leurs contacts avec notre service ou lors d'interventions. Le service des Nouvelles Technologies envoie par exemple régulièrement des mails d'information, des alertes spam et virus, etc... Le service des Nouvelles Technologies a l'intention d'intensifier cette communication préventive en se reposant sur l'expertise du ou de la future responsable de la communication interne dont le recrutement est actuellement ouvert. Signalons aussi que la nouvelle version du règlement de travail, en préparation, inclura sous le chapitre « Droits et devoirs de tous les membres du personnel » un article spécifique dédié à la sécurité de l'information et la protection des données en vue de rendre contraignantes les règles d'or en ce domaine.



Question écrite 21/37 de Pierre Desmet sur l'engagement compensatoire d'étudiants.

Le recours à des étudiants pour des prestations durant la période estivale est pratiqué de longue date par notre administration.

Cela permet de maintenir une certaine continuité des services communaux pendant les congés annuels de nos agents et d'autre part, pour ces jeunes engagés de découvrir le marché du travail avec, à la clé, un avantage financier.

Pourriez-vous me préciser, pour chaque service, y compris le CPAS, le nombre d'engagements et les procédures de recrutement appliquées dans ce cadre pour cette période 2021 ?

En vous remerciant pour les précisions qui me seront apportées.

Réponse:

1. Les bibliothèques

En juillet et août 2021, plusieurs étudiants ont été engagés :

- Un temps plein pour la Bibliothèque d'Uccle-Centre
- Un temps plein pour la Bibliothèque et Médiathèque « Le Phare »
- Un mi-temps pour la Bibliothèque du Homborch
- Des prestations les mercredis et samedis pour la Bibliothèque néerlandophone.

Les étudiants engagés sont ceux qui travaillent toute l'année au sein des bibliothèques ou qui sont des étudiants qui donnent satisfaction et sont repris d'année en année. Souvent, ils y sont déjà bénévoles ou stagiaires durant l'année scolaire.

2. Activités estivales – diverses animations et festivals

5 étudiants ont été engagés afin d'apporter leur aide lors des activités estivales qui se déroulent dans différents lieux de la Commune (+/- 20 jours).

Il s'agit de candidatures spontanées reçues par le service ou des candidats issus des jeunes des quartiers. Cette expérience de jobiste leur offre une opportunité d'une expérience professionnelle en participant à un projet socio-culturel (projet Merlo).

3. Les services administratifs

Cette année, de manière exceptionnelle et dans la perspective du prochain déménagement, plusieurs services ont fait appel à des étudiants pour poursuivre le travail de tri et d'archivage des dossiers.

- Service des Archives : deux étudiants ont été engagé en juillet et en août et un étudiant en septembre
- Service de la Recette / Taxes : un étudiant au mois d'août
- Service des Nouvelles Technologies : un étudiant engagé en juillet et en août et 15 jours en septembre
- Service du personnel : un étudiant engagé en juillet et en août
- Service de l'Urbanisme : un étudiant en juillet et en août

4. Flux des Usagers Etat civil et Centre de Vaccination

4 étudiants ont été engagés en juillet et en août.

Concernant la procédure, nous ne procédons pas à un appel public qui générerait de nombreuses demandes qui ne pourraient être satisfaites. Nous recherchons les étudiants parmi les candidatures spontanées, celles reçues via le bouche à oreille (enfants ou connaissances des membres du personnel) ou celles d'anciens étudiants ayant déjà travaillé à la Commune.

Nous faisons également appel aux étudiants issus du CPAS.